Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 58 (1996)

Heft: 11

Rubrik: SVLT ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Aiguillage pour l'avenir

Cette année, l'Assemblée des délégués de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture s'est déroulée à Concise, VD sous la présidence de Max Binder, Conseiller national et président central. Si les délégués ont été d'accord avec les propositions de la direction et du Comité directeur pour donner de nouvelles impulsions à l'ASETA, le changement de nom suggéré n'a pas rencontré, pour l'instant, l'unanimité.

Le sérieux de la situation vu par le président central et politicien, M. Binder

Dans son allocution de bienvenue Max Binder se demande si le but de la nouvelle politique agraire est de maintenir le plus possible de petits domaines en les faisant devenir des exploitations d'appoint ou si cette politique donnera aussi une chance aux exploitations à plein temps de se développer. «Il y a ceux qui, hors de la réalité, rêvent d'un pays bio avec une multitude de petits domaines et les autres, ceux qui veulent une agriculture productive et soumise aux lois du marché». M. Binder pense qu'il serait bien plus sage d'encourager une politique qui donne aux agricultrices et agriculteurs la possibilité d'affirmer leur esprit d'entreprise. Le président exhorte la base à soutenir les organisations rurales et cela justement pendant les périodes difficiles. Bien entendu, le président a relaté l'impasse dramatique dans laquelle l'agriculture suisse se trouve actuellement suite aux événements qui ont déstabilisé le marché de la viande bovine. Il a aussi relevé le bilan tragique des accidents survenus dans le secteur agricole et a encouragé l'assemblée à participer activement à la prévention des accidents afin d'épargner souffrances et charges financières. En ce sens, la collaboration avec le Service pour la prévention des accidents en agriculture prend toute son importance.



Nouveau membre d'honneur de l'ASETA: Hans Gubser, au service de la section Saint-Gall de 1974 à 1996 en qualité de gérant. Le président central Max Binder et le directeur Werner Bühler lui remettent la channe traditionnelle, frappée aux armoiries du canton. (Photos: Zw.)



Jean-Jacques Romang se retire. Après 30 ans d'activités couronnées de succès, il transmet ses responsabilités de chef du centre de formation de Grange-Verney à son collègue Michel Pichonnat. J.-J. Romang reste toutefois à la disposition de l'ASETA pour certains cours.

Nouveau à la tête de Grange-Verney, Michel Pichonnat et Jean-Jacques Etter, administrateur de l'ECA.



4



La section vaudoise a mis sur pied un programme exceptionnel pour la soirée du banquet. A entendre, le chœur d'hommes d'Eclépens; à voir, les arrangements floraux.

Le projet «ASETA 21»

Le Comité directeur et le Comité central, qui se sont réunis la veille de l'Assemblée des délégués à Yverdon-les-Bains, ont présenté le projet ASETA 21 aux délégués. Ce dernier contient les conditions qui feront de l'Association une entreprise de prestations de service moderne, prête à entrer dans le prochain siècle.

Les points suivant ont été acceptés sans discussion par les délégués:

- L'ASETA reste indépendante. Elle mènera «une stratégie raisonnable, tournée vers l'avenir» et deviendra une entreprise de prestations de services à l'intention de l'agriculture
- Le journal de l'Association et les centres de formation seront gérés en unités autonomes à l'inclusion d'un service à la clientèle
- Le besoin en personnel sera adapté à l'organigramme

Le programme de l'ASETA s'articulera selon des critères économiques propres à une entreprise; l'Association désire aussi offrir à ses membres et ses sections des services et des «plus» accédant ainsi à un rapport prix/qualité optimal.

La nouvelle organisation

Lors de la séance du Comité central, le directeur Werner Bühler et l'expert Hans-Ulrich Pfister ont expliqué ce projet «ASETA 21» dans les détails. L'Association continuera à représenter les intérêts agricoles dans le cadre de la loi sur la circulation routière: de plus. elle renforcera ses prestations dans le secteur des expertises et des techniques de sécurité (test de freins, précision de débit pour pulvérisateurs) et se tiendra à l'écoute du marché. Il est prévu de remettre certains travaux à des tiers et de ménager des conditions favorables pour transmettre davantage d'articles spécialisés et d'informations ASETA à la presse professionnelle. De même pour le journal Technique Agricole qui, rendu plus attrayant encore, restera un organe d'informations propre aux membres de l'Association en publiant les dernières nouveautés de la technique agricole. La formation professionnelle étendra aussi son programme de cours à d'autres cercles concernés.

Réserves

Les délégués n'étaient pas encore prêts à confirmer la nouvelle orienta-

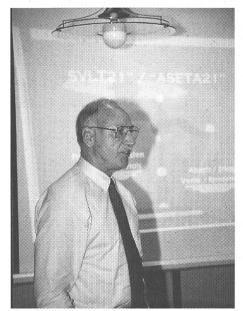


Le blanc vaudois servi à la santé de tous. Visite de la cave de Bonvilllars.

tion de l'Association par un nouveau nom et un nouveau logo. La désignation «Agrotechnique Suisse» reprise directe de l'allemand «Agrartechnik Schweiz» ne passe pas la rampe en français comme le commentent divers intervenants romands qui se sont habitués avec le temps au sigle ASETA, facile à retenir.

S'ensuit une discussion contradictoire sur le logo de la nouvelle organisation. Certains arguent qu'il serait regrettable d'abandonner cet emblème qui a fait ses preuves jusqu'ici, d'autres de concert avec la direction, trouvent que le logo tracteur, épi et roue dentée ne cor-





Hans-Ulrich Pfister, expert en organisation d'entreprises donne les impulsions pratiques afin que la balance penche, pour chacun, du côté des revenus.

respond plus à notre époque avec son style géométrique et sévère.

Comptes et budget

En approuvant le budget, les délégués réunis à Concise ont accepté de créer les meilleures conditions pour mettre petit à petit le projet «ASETA 21» en pratique. Pour les dépenses supplémentaires qui pourraient résulter de cette mise en œuvre, les réserves seront mises à contribution.

Le budget, qui comprend recettes et dépenses, roule sur une somme de 1,4 millions de francs et continue à être équilibré par une cotisation inchangée de Fr. 27.—. Par rapport au budget 96, il a été tenu compte de la baisse des recettes, issue des cotisations des membres, et d'une augmentation des recettes provenant des cours et des abonnements à Technique Agricole. Un accroissement des recettes est aussi planifié pour le Service technique où les travaux d'expertises et de coordination seront davantage facturés.

Au fait: l'abonnement à Technique Agricole coûte Fr. 50.—. Pour les membres, la participation au périodique ne revient qu'à Fr. 10.— même montant que pendant les années septante.

Les comptes s'achèvent sur un bénéfice de Fr. 6000.-; ainsi le capital

Les cours à Grange-Verney

A l'heure où la formation continue devient, plus que jamais, un atout indispensable dans les activités de tout exploitant, nous avons demandé à Michel Pichonnat, tout récemment nommé à la tête du centre de formation professionnel ASETA de Grange-Verney, quels étaient les besoins actuels des agriculteurs et les buts qu'il désirait atteindre par l'enseignement spécialisé du centre.

Technique Agricole: Quels sont vos objectifs et quelle politique ménerezvous?

Michel Pichonnat: L'essentiel est de mieux faire connaître le centre ASETA et d'augmenter nos prestations de service à l'intention d'un public exigeant. Pour cela, nous voulons être à disposition **des romands** avec des cours qui seront adaptés à leurs désirs et leurs besoins. Nous préférons nettement travailler en petits groupes afin de mieux cibler les besoins de chaque participant. Nous avons également la chance d'être à Grange-Verney, école avec laquelle nous entretenons une excellente collaboration.

TA: Etendez-vous votre collaboration à d'autres organismes?

MP: A Grange-Verney, nous avons aussi de bons rapports avec le SPAA (Service pour la prévention des accidents en agriculture). A l'extérieur, nous collaborons avec Prométerre pour les contrôles de pulvérisateurs et le catalogue de formation continue.

TA: Quels sont les tendances que vous allez poursuivre?

MP: La formation de nos agriculteurs étant très performante, je pense que les romands ont des besoins spécifiques c'est-à-dire des cours très ciblés, sans superflu et très techniques, donnés à un rythme rapide. Bien entendu, certains créneaux d'exploitation nous donnent la possibilité de proposer de nouveaux cours: ainsi nous devons sans cesse remodeler notre enseignement, l'adapter à de nouvelles techniques. Actuellement, quelques cours sont en gestation.

TA: Pensez-vous à des domaines précis?

MP: Ces temps-ci, le chanvre fait beaucoup parler de lui. L'informatique gagne de plus en plus de terrain, surtout avec la PI. Au vu des téléphones que je reçois, je constate qu'il y a souvent litige entre agriculteur et vendeur de machines. Un cours, doté de notions juridiques et portant sur les contrats d'achat et de vente de machines, serait sans doute le bienvenu. Les tests de freinage sont toujours un sujet d'actualité que j'aimerais bien développer.

propre est augmenté à 300 000 francs au 31.12.1995. Le bilan est clôturé par une augmentation des recettes de 40 000 francs – dû à l'encaissement de matériel de publicité (étuis pour documents antipollution) et du service de conseils. On enregistre aussi un accroissement des recettes dans les cours ce qui est à reporter sur une meilleure fréquentation des cours à Grange-Verney et à Riniken. L'objectif du budget pour les cotisations n'a pas été atteint: 809 000 francs pour un mon-

tant budgété de Fr. 825 000.-. Les dettes du centre de l'Association sont amorties jusqu'à un montant de 1.3 millions de francs.

Elections et hommages

Tous les collaborateurs de l'Association centrale qui, selon les statuts, doivent être réélus à intervalle de 4 ans par le Comité central, ont été confirmés dans leur fonction. Ils ont reçus

les remerciements d'usage pour les tâches accomplies jusqu'à ce jour. Après 30 ans de services à la tête du centre de formation ASETA de Grange-Verney, Jean-Jacques Romang se retire. Le Comité central a élu Michel Pichonnat de Lovatens pour lui succé-

A la Commission technique 1, le Comité central élit Pierre-André Geiser, domicilié à Enges, NE pour succéder à René Schneider de Boudry.

Les délégués ont confirmé Max Binder dans son mandat de président central et l'ont gratifié de vigoureux applaudissements pour sa tâche auprès de l'Association et sa mission de représenter l'agriculture sur la scène politique. Conformément aux statuts, le Comité central qui inclut les présidents des sections des commissions techniques a aussi été réélu.

En remerciement des services rendus à sa section et à l'ASETA. Hans Gubser, gérant de la section Saint-Gall du 1974 à 1996 a été nommé membre d'honneur. Hans Popp, Steinach lui

succède comme nouveaux gérant de la section.

Bilan

Avec la nouvelle orientation, la 71° Assemblée des délégués était placée sous la pression du succès. Grossomodo, les délégués ont suivi les propositions qui leur ont été soumises. Comme déjà dit précédemment, les délégués ont repoussé le nouveau nom à la prochaine assemblée annuelle à Berne où la révision des statuts, l'adaptation des règlements et les cahiers des charges seront à l'ordre du jour. Si l'on regrette, dans un premier temps, que tous les objectifs (et les avantages de communications qui y étaient liés) n'aient pas été atteints, cet ajournement laisse une certaine marge de manœuvre, une marge qui laissera suffisamment de temps à la direction pour trouver des solutions transparentes pour tous, sections et membres.



N° 1 de la pulvérisation en Suisse

vous invite aux journées

techniques d'application des traitements au Domaine SGG de Chavornay

Sortie autoroute de Lausanne-Yverdon, prendre la route de Bavois sur environ 500 mètres et suivre le parcours fléché FISCHER

> Vendredi 15 novembre de 9h à 17h Samedi 16 novembre de 9h à 16h

Au programme

Présentation de notre gamme de fabrication 1997 pour grandes cultures

- Programme AGRISTAR et AGRI 2000
- Châssis AGRISTAR rampe alu 21 m
- Remorque 2000 I avec rampe 21 m
- MATROT, automoteur avec rampe alu 36 m

Possibilité d'essayer le matériel exposé, avec les conseils compétents de nos spécialistes.

Présentation des nouvelles buses de traitement TEEJET pour une meilleure application des traitements.

Offrez-vous une journée de détente et venez nous voir. Ce sera aussi l'occasion de boire un verre entre amis et de participer à notre concours qui a pour thème le Pulvérisateur du futur.

FISCHER SA, Fabrique de machines 1809 Fenil s/Vevey, téléphone 021/921 32 43



Profitez

offre

SCHER

Nous nous réjouissons de votre visite! .

Moteurs électriques

neufs et d'occasion.

Garantie de 3 ans, commutateurs, prises ainsi que tout accessoire dans chaque catégorie de prix. Comparez la qualité et le prix.

Câbles de moteurs

Qualité améliorée, mous et souples, toutes sortes de câbles pour salle humide TT etc.

Poulies

en bois, en fonte, pour courroles trapézoïdales et courroies plates.

Courroles d'entraînement

de chaque qualité telle que cuir, caoutchouc et nylon, avec serrure ou soudée sans fin.

Courroles trapézoïdales.

Ventilateurs d'étable Pompes à eau pour habitations

Complètement automatisées pour grands ensembles, maisons de vacances, etc. Commande directe à la fabrique, conseil gratuit.

Pompes

jusqu'à 80 atm rel. Pompes submersibles etc.

Abreuvoirs

Divers modèles pour bétail, moutons, chevaux.

Compresseur à air

Installations automatisées avec 10 atm rel, avec chaudière, dès Fr. 585.-. Accessoires et pièces détachées. Pistolets à peinture, gonfleurs de pneus, outils à air comprimé.

Appareils de soudage

électriques, bobinage de cuivre, testés SEV. Fabrication suisse, dès Fr. 420.-. Appareils sans paliers et réglables électroniquement.

Installations de soudage au gaz de protection

Machines à 3 phases, 380 V, 30 à 230 Amp., y compris brûleur et soupape, Fr. 1590.-

Installations de soudage autogène Chariot de soudage, bouteilles d'acier, soupapes, tuyaux, brûleurs, électrodes, fers de brasage.

Conduites d'eau en matériel synthétique

de toutes tailles et puissances. Tuyaux synthétiques et câbles électriques, etc.

Tuyaux d'eau Tuyaux de drainage Robinetterie

Robinets, soupapes, angles, etc.

Nouveau bobinage de moteurs électriques Achat, vente troc, réparations.

ERAG, E. Rüst, 9212 Arnegg tél. 071/388 18 20